

①

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 MARS 2014**

Le 28 mars 2014 à 20 heures, Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 24 mars 2014 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Edouard de LAMAZE, Maire
Etaient présents :

Monsieur Edouard de LAMAZE, Maire,
Madame Eliane COEFFIER, Adjointe,
Madame Marie Magdeleine LOISEL, Adjointe,
Madame Carole LECHEVALIER,
Monsieur Hubert LESEIGNEUR,
Monsieur Dominique BOURGAIS,
Monsieur François FOULON
Madame Florence BERTIN,
Monsieur Michel TUGOT DORIS
Monsieur Rodolphe CHEVALIER
Monsieur Yves TROLET

Secrétaire de séance : Madame Eliane COEFFIER
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 11

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La présidence de la nouvelle assemblée est donnée au doyen d'âge qui a fait procéder à l'élection du maire
Est élu maire au 1^{er} tour du scrutin Monsieur Edouard de LAMAZE
Sont élus au 1^{er} tour de scrutin

1^{er} adjoint au maire Madame Eliane COEFFIER
2^{ème} adjoint Madame Marie Magdeleine LOISEL

DELIBERATION N°2014/005

CREATION DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
d'approuver la création de 2 postes d'adjoints au maire.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Les indemnités du maire et des adjoints seront arrêtées lors du prochain conseil municipal du 17 avril 2014.

DELIBERATION N° 2014/006

**DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MOULIN D'ECALLES**

Monsieur le Maire précise que les conseillers communautaires sont énumérés dans l'ordre du tableau établi à la suite de l'élection du maire et des adjoints :

En conséquence sont désignés :

Titulaire : Monsieur Edouard de LAMAZE
Suppléant : Madame Eliane COEFFIER

DELIBERATION N° 2014/007

DELEGUES AU SDE 76 (CLE)

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un suppléant auprès de la CLE du SDE 76

Est élu délégué titulaire : Monsieur Michel TUGOT DORIS
Est élu Suppléant : Madame Marie Magdeleine LOISEL

DELIBERATION N° 2014/008

DELEGUES AUPRES DU SIRS DES HAUTS BOSC

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de trois délégués titulaires représentant la commune au SIRS DES HAUTS BOSC.

ont été proclamé délégués titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Yves TROLET,
- Madame Carole LECHEVALIER,
- Monsieur François FOULON

DELIBERATION N° 2014/009

DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SIGY EN BRAY

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

ont été proclamé délégués titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR
- Monsieur Dominique BOURGAIS

ont été proclamé délégués suppléants ayant obtenu la majorité absolue :

- Madame Marie Magdeleine LOISEL
- Monsieur Michel TUGOT DORIS

DELIBERATION N° 2014/010

DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES BASSINS VERSANTS DE L'ANDELLE ET DU CREVON

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la commune au SYMAC :

a été proclamé délégué titulaire ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR

a été proclamé délégué suppléant ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Michel TUGOT DORIS

DELIBERATION N° 2014/011

DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE DU COLLEGE DE BUCHY

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

ont été proclamé délégués titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur François FOULON
- Madame Florence BERTIN

A été proclamé délégué suppléant ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Edouard de LAMAZE

DELIBERATION N° 2014/012

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CCAS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré arrêté à cinq le nombre de conseillers municipaux pour siéger au sein du conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la commune de BOIS HEROULT.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres.

Une seule liste de cinq personnes se porte candidate.

La liste est composée de Mesdames et Messieurs :

- Edouard de LAMAZE
- Eliane COEFFIER
- Marie Magdeleine LOISEL
- Dominique BOURGAIS
- Florence BERTIN

L'élection donne le résultat suivant :

Votants : 11

La liste présentée est déclarée élue avec 11 voix pour.

DELIBERATION N° 2014/013

COMMISSIONS COMMUNALES

les commissions communales ont été composées de la manière suivante :

FINANCES, BUDGET ET IMPOTS

- Monsieur Edouard de LAMAZE, Président,
- Madame Eliane COEFFIER, Vice-présidente,
- Monsieur Hubert LESEIGNEUR, Vice Président,
- Madame Carole LECHEVALIER,
- Monsieur François FOULON

CHEMINS ET SECURITE

- Monsieur Edouard de LAMAZE, Président,
- Monsieur Dominique BOURGAIS, Vice-président,
- Monsieur Hubert LESEIGNEUR.

BATIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES VERTS

- Monsieur Edouard de LAMAZE, Président,
- Monsieur Michel TUGOT DORIS Vice-président,
- Monsieur Dominique BOURGAIS,
- Madame Eliane COEFFIER

CIMETIERE

- Monsieur Edouard de LAMAZE, Président,
- Madame Eliane COEFFIER, Vice-présidente,
- Monsieur Rodolphe CHEVALIER

JEUNESSES, SPORTS, LOISIRS

- Monsieur Edouard de LAMAZE, Président,
- Madame Florence BERTIN, Vice-présidente,
- Monsieur Rodolphe CHEVALIER,
- Madame Carole LECHEVALIER,
- Monsieur François FOULON

RESPONSABLE DE L'EMPLOYE COMMUNAL

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR
- Monsieur Michel TUGOT DORIS
- Madame Marie Magdeleine LOISEL

RESPONSABLE DE LUDISPORT

- Madame Florence BERTIN

COMITE DES FETES

Sont nommés délégués de la commune au sein du comité des fêtes

Titulaire

Madame Florence BERTIN

Suppléant :

Monsieur Edouard de LAMAZE